

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS52

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 9

À l'alinéa 6, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« de »

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel